

# PLANTE INVASIVE DÉTECTÉE

## La Crassule de Helms (*Crassula helmsii*)

La Crassule de Helms est une plante des milieux aquatiques, originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande et signalée en France depuis 1999. Elle colonise les eaux douces stagnantes ou à faible courant, les sols détrempés ou humides des berges et des « baisses ». Depuis, elle est devenue une plante d'aquarium et de bassins très populaire et se trouve très facilement sur les sites de vente en ligne, y compris sous d'autres dénominations telles que *Bulliarda recurva*, *Crassula recurva*, *Tillea recurva* ou *Tillea helmsii*. De par sa petite taille, elle peut également se retrouver accidentellement dans les godets d'autres plantes vendues dans les catalogues de plantes de jardins.

### Description

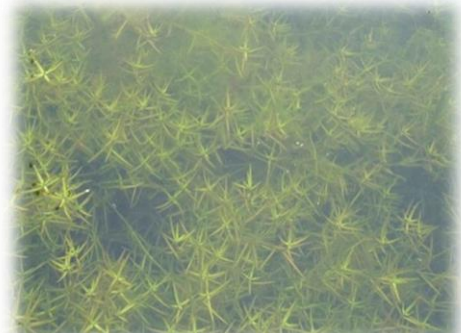
Cette petite plante succulente de la famille des Crassulacées, à feuillage vert clair et à tiges parfois rougissantes, présente des racines qui se concentrent au niveau des nœuds des tiges. Les feuilles sont opposées, épaisses et mesurent entre 4 et 24 mm de long (selon si elle est sous l'eau ou non) et 0,5 à 2 mm de large (épaisseur).

Des fleurs solitaires à 4 pétales, de couleur blanches à rosées, d'un diamètre de 3-4 mm sont portées par des pédoncules floraux de 2 à 8 mm de longueur à l'aisselle des feuilles. Les graines, quand elles sont produites, sont lisses, elliptiques à ovales, et mesurent 0,5 mm de long.

### Reproduction

***Crassula helmsii* se reproduit principalement par multiplication végétative, ses tiges étant très cassantes et se bouturant facilement.**

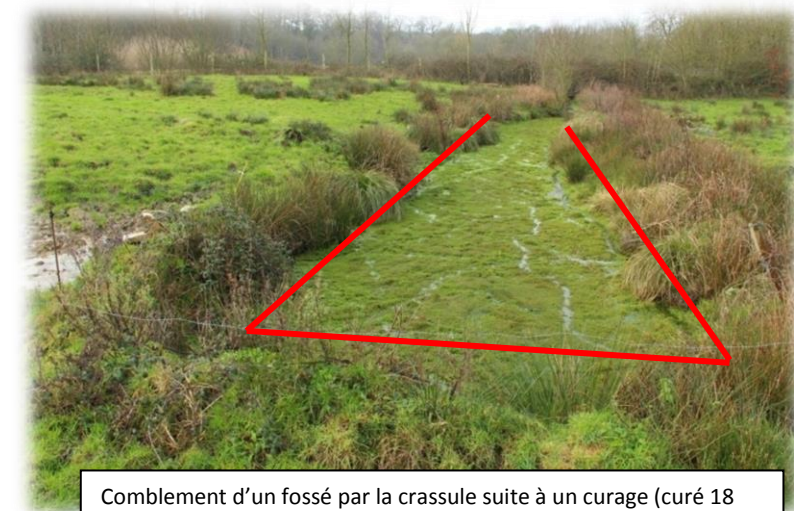
Une fois installée, cette plante stolonifère peut montrer une croissance rapide. Son enracinement reste cependant superficiel. Elle ne présente pas de phase de repos hivernal, Elle peut donc croître rapidement et occuper sa niche écologique tout au long de l'année en concurrençant les espèces végétales moins compétitives.



*C. helmsii* en forme immergée hivernale  
© E.Leheurteux, CEN Pays de la Loire



*C. helmsii* immergée sous une couche de glace (Donges – 44)



Comblement d'un fossé par la crassule suite à un curage (curé 18 mois auparavant, la crassule n'était alors pas détectable) – Gétigné (44) © F.Dortel, CBNB



Jeunes pousses de *C. helmsii* sur des parcelles basses du Tenu



Comparaison de la taille de *C. helmsii* par rapport à un doigt

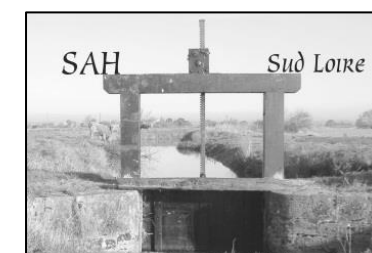


Turion\* de *Crassula helmsii* coincée sous une semelle de botte

## INTERDICTION DE CIRCULER DANS LA ZONE DÉLIMITÉE

Sa petite taille, la fragilité de ses tiges, ses importantes capacités de bouturage à partir de fragments des tiges, sont les raisons pour lesquelles nous interdisons l'accès au site délimité, où l'espèce est présente. Un simple fragment sous vos semelles, coincé dans vos affaires de pêche... peut lui permettre de coloniser d'autres endroits. Un fragment de tige inférieur à 5 mm de longueur peut donner de nouveaux individus. La plante se fragmente facilement et produit de plus, en fin de saison et en situation émergée, des *turions*\* qui résistent à l'hiver et produisent des bourgeons qui peuvent mesurer moins de 3mm. La faune terrestre et les oiseaux peuvent transporter ces très petites propagules sur des distances plus ou moins importantes. L'Homme peut également être un important vecteur de dispersion par ses activités dans les milieux humides (curage et transport des sédiments, intervention d'engins, bottes, transport d'eau et pompes d'irrigation, etc...)

**Nous vous remercions de ne pas participer à sa propagation.**



Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud Loire  
19 Bd de la Chapelle  
44 270 MACHECOUL-SAINT-MÈME  
02.40.05.65.64